

Alice se pare de fibre. Avant le mariage ?

L'annonce n'est pas une surprise. En octobre dernier, la filiale de Telecom Italia faisait part de ses ambitions dans la fibre optique, nouveau virage stratégique des FAI. Mais il ne fallait pas s'attendre à un déploiement national : juste voir de quoi il en retournait...

Aujourd'hui, Alice concrétise cette volonté et annonce le déploiement de son réseau FTTH (fiber to the home) dans le 10ème arrondissement de Paris. « Depuis près d'un an, Alice/Telecom Italia en France investit dans son projet de réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné. Des études et expérimentations ont été menées tout au long de l'année 2007 pour choisir et valider les choix technologiques et commerciaux les mieux adaptés », explique le groupe.

Une offre à 29,95 euros par mois va être proposée aux habitants de cet arrondissement, couverts par cette technologie. Elle donnera accès à un débit symétrique de 50 Mb/s et aux services haut débit du FAI comme la VoIP, la TVIP ou encore la musique illimitée.

Comme Orange, Alice a jeté son dévolu sur la technologie point à multipoints, GPON (Gigabit Passive Optical Network) « pour ses capacités de mutualisation de services et d'utilisations optimisées des infrastructures existantes ».

300 bâtiments ont été raccordés (soit 6.000 foyers) avec un objectif de 2.000 à 3.000 clients. L'opérateur ne se lancera pas dans des investissements massifs comme France Telecom ou Free, Telecom Italia n'en a pas les moyens. Mais il s'agit de se positionner...

Selon Daniel Feva, directeur grand public, interrogé en octobre dernier par les Echos, les dépenses se monteront à quelques « petits millions d'euros. Le retour d'expérience nous servira dans le cas d'un déploiement plus massif de cette technologie ».

Comme prévu, le déploiement est donc limité, il faut dire que la fibre exige de colossaux investissements en génie civil. Alice défend d'ailleurs le principe d'un « opérateur unique » en charge du déploiement de la fibre dans les

immeubles pour limiter le nombre d'intervenants dans les parties communes.

Quel est l'objectif de ce déploiement alors qu'Alice est officiellement à la recherche d'un repreneur ? Rappelons qu'Alice France est la dernière proie possible pour les géants du Net français (Neuf Cegetel, Free et Numericable) après les cessions de AOL et de Club-Internet. La réponse est assez simple : il permet de mieux valoriser le FAI.

En se parant de la fibre, Alice et ses 880.000 abonnés haut débit n'en est que plus attirante.... Sa valorisation pourrait donc dépasser les 650 millions d'euros. Les prétendants sont déjà nombreux : Free et Numericable regardent attentivement le dossier.

Rappelons que la fibre optique est un enjeu majeur pour les opérateurs. Chez Free, le groupe a annoncé qu'il comptait investir 1 milliard d'euros dans la fibre d'ici 2012. Mais en mars dernier le groupe a ramené son objectif pour 2006-2007 de 300 millions à 160 millions. Pour Orange, les investissements cumulés pour la période 2007-2008 sont évalués à 270 millions d'euros. Neuf

Cegetel a annoncé un investissement de 300 millions d'euros d'ici 2009.

Ces trois opérateurs ont d'ores et déjà lancé leurs offres FTTH dans plusieurs villes françaises.